



Creusot Education et Sport Canin

Société affiliée à la Société canine de Bourgogne

Reconnue d'utilité publique

Siège : HOTEL DE VILLE --- 71200 LE CREUSOT

Habilité aux disciplines incluant du mordant

HA 1013

Terrain d'entraînement :

ZA des Anciens Abattoirs

71200 LE CREUSOT

CONCOURS D'OBEISSANCE /CHALLENGE DES BERGERS FRANÇAIS ET BOUVIERS DES FLANDRES

Le samedi 17 et dimanche 18 octobre 2015

Monsieur Le Président,

Nous avons le plaisir de vous informer que nous organisons, sous l'égide de la Société Canine de Bourgogne, un concours d'**Obéissance incluant Le Challenge DENIS MAUVIN**, comprenant le CSAU, brevet, classe 1, classe 2 et classe 3, qui sera jugé par **Mr Joel BARQUISSEAU**.

La date limite d'engagement est fixée au 12 octobre 2015. Le C.E.S.C. se réserve le droit de clore les inscriptions dès que le nombre maximum de participants sera atteint. Tous les engagements seront confirmés. Le concours aura lieu sur le terrain du club, aux Rapines, près des anciens abattoirs.

Un repas est prévu sur place pour 13 euros, veuillez impérativement en réserver le nombre sur la feuille d'engagement.

Joindre votre feuille d'inscription, 2 étiquettes sur leur support, une enveloppe affranchie et libellée à l'adresse du concurrent ou adresse mail, ainsi qu'un chèque de **13euros pour l'Obéissance et/ou 15 euros pour le CSAU**, et **20 euros pour les CSAU + Brevet** (libellé à l'ordre de CESC) ; à faire parvenir à :

M. Michel LACOUR

81 Rue du Creusot

71670 LE BREUIL

☎ 06 22 61 94 08

PS : pour les brevets pensez à prendre votre carnet de travail (chiens LOF ou non LOF) et votre licence.

Pour les CSAU : envoyer la photocopie du pédigrée (chiens LOF) ou la carte de d'identification (chien non LOF).

En espérant votre participation, recevez, Madame, Mademoiselle, Monsieur, nos amitiés cynophiles.

Le Président
M.LACOUR